



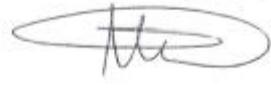
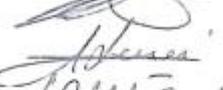
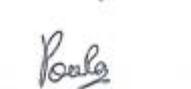
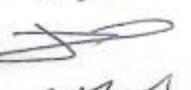
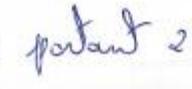
Procès-Verbal AG du 07 juin 2024

Ordre du Jour

1. Adoption du CR de l'AG 20233
2. Présentation et adoption des nouveaux statuts du Comité3

Clubs présents : 13 clubs : ABB – ALCL – BBC – BCT – EBC – ELS – ESPBAD – HAC – LPD – LVM
MDMSA – OVL – YBC

Emergement AG 7/06/24

				<u>Voix</u>
X	- Prieto Guillaume		EV M	1
	- Quantin Anglene		AGD.	1
	- Touprevue Alain			1
	ELS			
	- HURAY David		BCT	1
	- MAES Ghile		BCT	1
	- PARTAPA Saqueline		HAC	1
	- CEROT Alderie		HAC	1
X	- LEFEBVRE Vincent		ESP BAD.	1
	- SALLO Remy		→ YBC	1
X	- Truffey Stathia		→ YBC	2
	- CANARD DEBORAH		→ YBC	1
	- FERDINAND David		→ LAP	1
	- LEROUX Johnny		→ LAP	1
X	- VIANCY Pierre-Jules		NDRST	2
	- BREBION ERIC		BBC.	1
	- Kourou Antoine		EBC	1
X	- VICART Nicolas		OVL	1
X	- BULTEAU Fabrice		ALCL	2
				<u>21</u>

13 clubs 18 délégués portant 21 voix 

18 délégués sont présents, porteurs de 21 voix. Les quorums requis n'étant pas atteints l'assemblée générale ne peut pas délibérer valablement.

Membre du Comité : Guillaume Priéto, Vincent Lefebvre, Matthieu Trufley, Pierre-Julien Viailly, Nicolas Vicart et Fabrice Bulteau.

Début de séance à 19h30

Secrétaire de séance : Guillaume Priéto

1. Adoption du CR de l'AG 2023

Pour ce point un quorum de 25% des délégués (20) porteurs de 25% des voix (21) n'étant pas atteint, le procès-verbal de l'AG ordinaire du Comité du 07 octobre 2023 n'a pas été adopté.

2. Présentation et adoption des nouveaux statuts du Comité

Ce point nécessite un quorum de 50% des délégués (39) porteurs de 50% des voix (41), le quorum n'ayant pas été atteint les nouveaux statuts du Comité n'ont pas pu être adoptés.

Les nouveaux statuts pourront être adoptés lors d'une prochaine AG sans limitation de quorum.

Cependant le Président Guillaume Priéto a déroulé la présentation (annexe 1) décrivant les principaux changements apportés sur les statuts du Comité et il a pu ainsi répondre aux questions soulevées par les délégués des clubs.

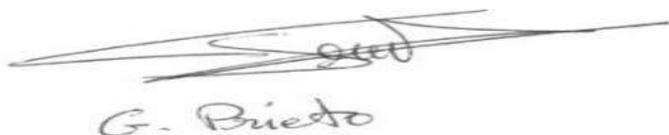
Au-delà des 2 points de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale il a été abordé :

- Le très bon résultat de l'équipe de jeunes du Comité 76 qui a remporté l'Inter Comités Normand avec 4 victoires sur 4 rencontres disputées ce qui n'était pas arrivé depuis de nombreuses années. Il a été souligné une organisation exemplaire, un très bon groupe de jeunes ainsi qu'un encadrement au top. Remerciement à l'ensemble des acteurs sur cette compétition.
- Le Président rappelle l'organisation du Championnat de France Sport Adapté sur notre territoire les 23 et 24 novembre 2024. La compétition se déroulera à Bolbec avec bien évidemment le BBC76 à la manœuvre avec le soutien du Comité.
- Rappel également des différentes aides accessibles au Comité comme pour les clubs (ANS, aide au sport, aide aux manifestations sportives, ...)

Fin de séance à 20h15

PV adopté à l'unanimité lors de l'AG ordinaire du 28/09/2024

Le Président, Guillaume PRIETO



G. Prieto